

Violence et nouvelles

A sa seule évocation, « la violence » dérange, fait peur, nous bouscule dans notre être. Elle éveille en nous des images faisant écho à notre histoire et à notre vécu, mais aussi à nos craintes en tant que parents, en tant qu'homme, en tant que femme, en tant que citoyen, en tant qu'enfant que nous avons été.



Face à la violence, nous ne sommes pas tous égaux, mais nous y sommes tous confrontés.

Violence aux multiples visages, nous allons ici prendre le temps de nous interroger sur certains phénomènes de violence qui touchent nos jeunes via Internet et les nouvelles technologies.

Qu'est ce que la Violence ?

La plupart du temps, ce terme pâtit d'une connotation négative et lorsque nous pensons « violence », nous pensons à des phénomènes destructeurs, agressifs, parfois inexplicables dont les médias se font l'écho.

Trop souvent oubliée, il y a cependant une dimension de la violence qui est centrale, que nous pourrions appeler la « bonne violence » et qui serait cette force que nous avons tous en nous, du côté de la vie. Cette violence fondamentale du cri du bébé qui naît à la vie, qui permet ce passage d'un environnement à un autre, qui nous permet de nous sortir de situations destructrices ou aliénantes, cette force qu'il s'agit d'apprendre à canaliser et à « maîtriser » au fil des années et des expériences.

Lorsque la violence est destructrice et signe d'un mal être, ses manifestations peuvent être multiples. S'ouvre alors le champ des violences visibles, mais aussi invisibles, agies, subies, phy-



siques, verbales, retournées contre soi, mises en acte dans la relation à l'autre.

Nous voyons ici combien il est complexe d'appréhender ce phénomène sous toutes ses nuances.

Images violentes et comportements violents: quel(s) lien(s)?

Comme l'explique M. DESMUGET, directeur de recherche à l'INSERM au Centre de neurosciences cognitives de Lyon, les images violentes agissent sur trois leviers:

- elles induisent un **mécanisme d'amorçage** en favorisant une réponse violente de la part du spectateur,
- elles provoquent un **phénomène d'habituation** qui rend le spectateur plus tolérant à la violence, il lui devient alors difficile de repérer les phénomènes de violences, et par conséquent de les dénoncer,

- elles renforcent le **sentiment d'insécurité** que nous partageons tous en tant qu'être humain. Hors, lorsque nous avons peur, nous tentons de nous défendre, et cela peut conduire à des manifestations de violences, souvent en écho à la violence ressentie et perçue.

L'impact de ce type d'images sera d'autant plus fort chez l'enfant qui, contrairement à l'adulte, «vit» les images qu'il voit. Il n'a pas encore acquis cette mise à distance qui permet de percevoir le monde de manière moins «brutale». Ce n'est qu'au fil de son développement et de ses expériences que cette faculté pourra se construire.

Manifestations de violences sur Internet

L'outil Internet a pris une place considérable dans nos vies, et notamment dans celle des adolescents. Interconnectés, ils vivent leur adolescence en partie sur la Toile. Cependant, derrière les écrans peuvent parfois se jouer des scènes de violence qu'il s'agit de connaître pour pouvoir les repérer et les limiter.

Prenons pour commencer le **sexting**, qui est une pratique consistant à envoyer des images de soi, plus ou moins dénudé, via les téléphones portables ou Internet. Ce comportement, malheureusement fréquent chez les adolescents, semble répondre au besoin de se montrer, exhibition propre à cette période. L'adolescent donne à voir ce corps qu'il a parfois du mal à habiter, et attend une réponse de l'autre, un regard, qui le «commentera» et le valorisera.

Malheureusement, il est fréquent que des personnes se saisissent de ces images pour les diffuser au plus grand nombre. L'auteur de ces images devient alors victime, et au-delà du ravage que peut produire la diffusion de telles images dans la construction de l'identité du jeune homme ou de la jeune fille, il faut savoir que la transmission de ce type de photos porte atteinte à l'honneur de la personne et transgresse le droit à l'image. C'est pourquoi un tel comportement est sanctionné par la Loi et peut entraîner des poursuites.

Le harcèlement en ligne

« Quand un groupe a besoin de désigner un sujet comme différent, c'est-à-dire comme défaillant, c'est parce que cela fait écho à ses propres blessures. N'assumant pas cela, le souffre-douleur est celui qui permet au groupe de se décharger de ces questions. Celui-ci est renforcé dans son sentiment de faire corps : en partageant les mêmes codes et repères, le groupe se constitue une identité commune dépourvue d'aspérité. Paradoxalement, le bouc émissaire occupe la place de celui qui est exclu, de celui dont personne ne veut, de celui auquel on ne s'identifie pas... et pourtant on le maintient à cette place pour continuer à l'exclure, à lui en vouloir et à identifier comme le mauvais objet. A aucun moment le groupe ne semble réaliser que toutes ces violences quotidiennes plongent la victime dans une grande souffrance. Il est trop occupé à panser ses propres blessures que le bouc émissaire ne fait que révéler et présentifier [...] Le groupe harceleur se sent tyrannisé par ce que lui renvoie la victime de par la souffrance qu'il vient réveiller, qu'il croyait enfouie, voire inexistante. »

Journal des Psychologues n° 283, décembre 2010

Autre pratique, le **Happy Slapping**, qui consiste à gifler quelqu'un pris au hasard, le filmer, et diffuser l'enregistrement via les téléphones portables, les réseaux sociaux ou d'autres sites Internet tel que Youtube. Cette pratique, qui au départ n'était qu'une sorte de mal être, de jeu entre copains, a vite dérapé et nous assistons aujourd'hui à de véritables scènes de violences gratuites, où des personnes « se défoulent » sur d'autres.

La logique d'un tel comportement rappelle celle du « bouc émissaire » où un individu est choisis par le groupe, auquel il appartient néanmoins, et devient le support du mal être de chacun. La victime subit alors toute sorte de violences, parfois physiques, souvent psychologiques.

De manière plus générale, le **cyberbullying**, ou cyber harcèlement, fait référence à l'ensemble des situations de harcè-

lement en ligne qui peuvent prendre plusieurs formes : diffamations, insultes, envoi de photos via des sms, mms, mails, commentaires désobligeants sur les réseaux sociaux, création de groupe contre une personne, chantage, humiliation, corruption, etc.

Malgré notre expérience, il nous est parfois difficile, à nous adultes, de repérer ce type de situations et de les identifier comme violentes. Imaginons la difficulté pour nos enfants ! Reconnaître la situation comme « mauvaise » et « destructrice », avoir le courage de se fier à ses ressentis, oser en parler à quelqu'un, affronter les conséquences de notre rébellion et risquer de perdre des amis...

Quels sont les facteurs en jeu dans ces phénomènes de violence ?

Le dispositif que propose Internet et les nouvelles technologies n'est pas anodin. En effet, il devient possible de « rencontrer » l'autre par écrans interposés. Dès lors, quand le regard de l'autre se dérobe, un phénomène de **désinhibition** se produit. Comme nous l'expriment la plupart des adolescents rencontrés « On ne voit pas ses réactions donc on se sent plus à l'aise ». Les corps ne faisant plus limite (par les regards échangées, par la tonalité de la voix, par ses réactions épidermiques, etc.) il devient possible de transgresser certaines limites du langage en toute impunité... du moins à priori.



La période adolescente

À la puberté, l'enfant vit une crise identitaire, nécessaire mais bouleversante, tant d'un point de vue physique que psychique. Son corps ainsi que ses relations se sexualisent, lui imposant ainsi de trouver de nouvelles modalités de relations à l'autre.

Dans cette découverte de lui-même, il va tenter de se situer par rapport aux autres, à lui même, et à ce nouveau corps qu'il habite. Il se détache des images parentaux, mettant à mal les parents dans ce qu'ils représentent pour tenter de trouver ses propres limites.

Au cœur de ces bouleversements, une question existentielle émerge alors: «Qui suis-je?»

Internet rend ainsi possible l'avènement d'un certain type de «normes»: comme nous le disent les jeunes rencontrés en prévention, «on en voit tout le temps, c'est normal». Des phénomènes tels que le Happy Slapping sont ainsi banalisés et la surexposition à des comportements violents renforce le phénomène d'habitude évoqué précédemment.

De plus, cette communication par écrans interposés permet l'anonymat des agresseurs, qui derrière des pseudos contribuent à la propagation d'insultes, de menaces, voir d'images diffamatoires. Le sentiment d'impunité se voit alors redoublé par la diffusion de responsabilité résultant du phénomène groupal que propose Internet et les réseaux sociaux. La responsabilité n'est plus alors endossée de manière individuelle mais de manière collective, et personne ne se sent réellement responsable.

D'autres phénomènes de groupe ayant toujours existés tels que «le phénomène du bouc émissaire» se voient exacerber: le groupe d'adolescents, en crise identitaire, tente de projeter son mal être sur un de ses membres, croyant ainsi s'en décharger... mais en vain.

En parallèle, l'impulsivité adolescente se voit redoublée par



ces outils qui proposent l'immédiateté et leur besoin de reconnaissance par les pairs est mis au devant de la scène. Cela est manifeste dans le discours des jeunes qui évoquent l'importance des «commentaires» et des «j'aime» sur Facebook, ou encore du nombre de «followers» sur Twitter (personnes qui suivent vos commentaires, vos actualités et vos mises à jour).

Dans ce contexte où la violence est instituée en «norme sociale», le monde est présenté à nos enfants comme clivé: d'un côté les agresseurs et de l'autre, les victimes. La question qui peut alors s'imposer à eux serait de savoir à quel groupe ils souhaitent appartenir.

C'est ici que le rôle de l'adulte est primordial: aider l'enfant à ne pas s'enfermer dans cette dichotomie et l'accompagner dans cette découverte de lui-même et du monde, et ce dès le plus jeune âge, de manière suffisamment sécurisante pour qu'il développe une bonne estime de lui-même, nécessaire à la construction de son identité.

Kostic Noëmy, Psychologue d'Action Innocence Monaco
Lien Internet: www.actioninnocence.org

Du bon usage des écrans chez les enfants

Selon l'Association Française Pédiatres Ambulatoires (AFPA) et Serge Tisseron, psychiatre





« La règle du 3-6-9-12 »

Face à la montée en puissance des nouvelles technologies, les modes de vie évoluent sans cesse et placent l'enfant au cœur des débats. Quelles relations entretiennent-ils avec les écrans ? Ces derniers jouent-ils un rôle important dans leur développement personnel ?

Quelles conduites adopter ?

Sensibilisée à ces questions, l'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA) invite les parents à suivre les conseils du Professeur Serge Tisseron, psychiatre et psychanalyste, spécialisé dans les relations jeunes-médias-images et auteur de la règle du 3-6-9-12.

Télévision, ordinateur, jeux vidéo... les recommandations à adopter :

Conseil n° 1 : pas de télévision avant 3 ans, avec discernement après 3 ans.

Les jeunes enfants grandissent aujourd'hui dans des familles où la télévision est souvent allumée, sans que les parents ne se rendent compte que cela perturbe leur développement. Le temps passé par les bébés devant la télé, y compris les programmes des chaînes qui leur sont spécialement dédiées, les éloigne en effet de la seule activité vraiment utile à leur âge : interagir spontanément avec leur environnement grâce à leurs cinq sens. Jouer, toucher, manipuler les objets, se familiariser

avec l'espace en trois dimensions est fondamental pour leur développement.

L'enfant à cet âge a besoin de se percevoir comme acteur. Devant un écran de télévision, il est seul face à une communication sans échange, appauvrissant ses interactions, incité à devenir simple spectateur du monde.

Une importante consommation précoce de télévision favorise ultérieurement la passivité. Si certains parents assurent calmer leur bébé en le plaçant devant la télévision, ce dernier est en fait captivé par le rythme (volontairement) rapide des images, couleurs et sons d'une intensité largement supérieure aux stimulations sensorielles habituelles de la vie quotidienne. Rien n'y fait sens pour lui. Il est intérieurement bouleversé. A l'apparente tranquillité de l'enfant correspond en fait une forte agitation interne, qui peut d'ailleurs se manifester dès que l'écran s'éteint.

Plus tard, les jeunes enfants habitués trop tôt à la télévision peuvent avoir tendance à reproduire les comportements stéréotypés de leur héros sans pour autant prendre du recul sur la situation et apprendre de leurs erreurs comme ils l'auraient fait grâce au jeu autonome. Il est aussi à craindre que les enfants ne développent une relation d'attachement aux modèles de la télévision semblable à celle qu'ils ont avec les adultes qui les entourent. Ils ne se sentiront sécurisés que si un écran est allumé près d'eux, ou que s'ils possèdent l'objet reproduisant le personnage que leur programmes habituels mettent



en avant : ils se transforment en tyran prescripteurs des achats familiaux.

Aussi les pédiatres recommandent d'éviter au maximum l'exposition à la télévision avant 3 ans, même s'il s'agit d'une chaîne qui leur est spécialement dédiée. Après 3 ans, ils encouragent les parents à impliquer davantage leurs enfants dans le choix du programme, pour une durée préalablement définie par l'adulte et les inciter à une analyse critique face au comportement du personnage télévisé. Ils rappellent également que la télévision ne doit pas investir tous les lieux de vie, en particulier la chambre des enfants.

Conseil n° 2 : pas de console de jeu personnelle avant 6 ans pour favoriser la créativité.

Lors de sa croissance, l'enfant développe son imagination en créant de ses propres mains, notamment par le dessin, le modelage et le jeu avec d'autres. Il en est tout autrement lorsque l'enfant s'initie trop tôt aux automatismes de la console de jeu, défavorisant ainsi le développement de sa motricité fine et de sa créativité. Les écrans peuvent être un support occasionnel de jeu en famille, voire d'apprentissages accompagnés,

mais à cet âge, jouer seul sur une console personnelle devient rapidement compulsif.

Conseil n° 3 : Internet accompagné à partir de 9 ans pour préserver son enfant

Les pédiatres préconisent aux parents d'attendre l'âge de 8/9 ans avant d'initier leur enfant à l'Internet. Avant de pouvoir naviguer sur la toile, l'enfant doit assimiler certaines notions qui lui seront nécessaires pour éviter les pièges du web. Il existe une vraie fragilité psychologique pour cette tranche d'âge. Seuls les parents sont en mesure de sortir l'enfant du brouillage des repères qu'il risque à cet âge (flou sur les notions de sphère privée - intimité - et publique, entre la réalité et la fiction, de temps, etc.)

L'accompagnement sur le net est essentiel pour que l'enfant intègre trois notions fondamentales :

- tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public,
- tout ce que l'on y met y restera éternellement,
- tout ce que l'on y trouve est sujet à caution : certaines données sont vraies et d'autres fausses.



Conseil n° 4 : Internet seul à partir de 12 ans avec prudence

Le jeune adolescent peut commencer à « surfer » seul sur la toile, à condition d'avoir compris et assimilé les règles précédentes. Néanmoins, il est nécessaire d'adopter certaines règles d'usage, de convenir ensemble d'horaires prédéfinis de navigation, de mettre en place un contrôle parental, et de ne pas laisser l'enfant avoir une connexion nocturne illimitée à l'Internet depuis sa chambre.

L'utilisation excessive de l'écran pour le jeu disparaît généralement dès la fin de l'adolescence. Une diminution des relations sociales et des résultats scolaires doit cependant alerter les parents. La mise en place d'une communication familiale sur le contenu des jeux vidéo (et la nature des programmes TV) afin de comprendre au mieux les attitudes de son enfant est indispensable.

À propos de l'AFPA

L'AFPA est une association nationale regroupant plus de 1600 pédiatres, soit plus de 60 % des pédiatres d'exercice ambulatoire (médecine de l'enfant en dehors de l'hôpital : pédia-

tres libéraux et pédiatres travaillant en Protection Maternelle Infantile ou en institutions). Elle est engagée dans le Collège National De la Pédiatrie (CNDP) aux côtés de 6 autres communautés pédiatrique Internet : www.afpa.org

À propos du Pr Serge Tisseron

Psychiatre psychanalyste, auteur et docteur en psychologie à l'Université Paris Ouest Nanterre, Serge Tisseron est connu pour ses recherches sur l'image et l'impact des nouvelles technologies sur notre société. Il a notamment lancé en 2007 une pétition contre la télévision pour les enfants de moins de trois ans qui a fédéré les associations des professionnels de la petite enfance et contribué à la décision du Ministère de la Santé, en novembre 2008, d'obliger les chaînes de télévision à destination des bébés d'afficher un avertissement sur le caractère potentiellement dangereux de la télévision sur les jeunes enfants, et cela y compris pour les programmes qui se présentent comme leur étant spécifiquement destinés.

Source : communiqué de presse de l'afpa du 6 septembre 2011

Angela dalle Molle - Gigliola Martini

Nos enfants utilisent de plus en plus les ordinateurs et les téléphones portables qui les mettent en relation directe désormais avec le monde tel qu'il est : à la fois fascinant, merveilleux par certains côtés, mais aussi extrêmement menaçant ou terrible par d'autres. Nous-mêmes leur apprenons très tôt à manipuler un ordinateur, et il n'est pas rare que nos enfants aient plus de connaissances que nous. Ils sont aussi plus au courant des

Le dédic se fait souvent au collège : 57% des élèves de collège sont connectés à Facebook. Les jeunes sont souvent seuls devant leur ordinateur personnel, ou leur mobile. Seuls 55% des jeunes discutent avec leurs parents de l'utilisation des réseaux sociaux. Ils parlent beaucoup plus de leur temps de connexion. (source Action et Innocence). La moitié seulement d'entre eux sont « amis » avec leurs parents.



Internet leur donne beaucoup d'opportunités de faire des « bêtises » qui peuvent être lourdes de conséquences pour la suite de leur vie, et les expose très tôt à devoir se comporter comme un adulte, à la fois responsable et prévoyant. Et nous savons à quel point nos pré-ados ou nos adolescents peuvent être inconscients des dangers qui les menacent et du mal qu'ils peuvent faire aux autres. Alors que pouvons-nous faire concrètement pour les accompagner, les responsabiliser ?

La dernière chose à faire serait d'interdire l'accès aux réseaux sociaux ou à internet : ils se sentiraient coupés du monde et se serviraient de toute façon des ordinateurs et téléphones portables des copains.

On nous recommande de mettre des programmes filtrants empêchant nos enfants d'aller sur certains sites : le problème est que ces filtres sont souvent si « bloquants » qu'en définitive ils ne peuvent plus rien faire. Ils nous demandent systématiquement de les débrancher même lorsqu'ils ont besoin de faire une recherche pour l'école ! D'ailleurs ils sont parfaitement capables de les déconnecter eux-mêmes. De nouveaux programmes mieux adaptés peuvent être trouvés sur le site d'Action-Innocence ou sur d'autres sites, et téléchargés gratuitement.

En fait nous nous rendons compte en réfléchissant que le risque « zéro » n'existe pas, que nous ne pourrions pas empêcher nos enfants de prendre des risques en allant sur internet. La seule solution qu'il nous reste, est de faire de la prévention, de discuter avec nos enfants, et d'établir des règles claires et acceptées des 2 côtés.

La première recommandation est sans doute la locali-

sation de l'ordinateur dans la maison : il vaut mieux le mettre dans une pièce commune et éviter qu'il soit placé dans la chambre. Cela permet aux parents de contrôler les temps de connexion : les pédopsychiatres vous diront que bien souvent les adolescents qui sont devenus des réseaux-addicts avaient leur ordinateur dans leur chambre et pouvaient passer ainsi la nuit à « chatter » avec leurs copains sans que les parents s'en doutent. Ce qui avait des effets désastreux sur leur scolarité.

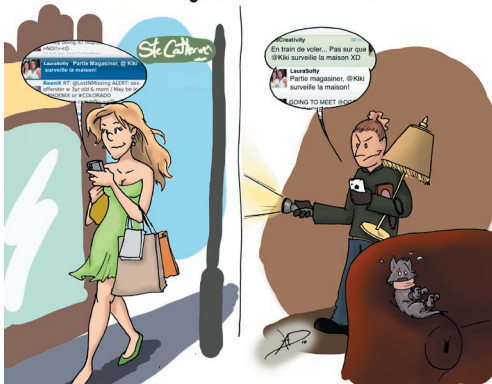
Les webcam des ordinateurs peuvent être activées par des personnes extérieures, sans que nous nous en doutions : il vaut mieux ne pas les mettre dans les chambres, et organiser le coin « ordinateur » de telle façon que très peu de la maison soit visible depuis ces webcam. Des ados ont été filmés à leur insu dans leur chambre, même en petite tenue !

Pour les téléphones portables il est recommandé de mettre dans une pièce commune un « panier » où stocker tous les téléphones portables de la famille à partir d'un horaire défini. Si nous respectons cette règle nous-mêmes, parents, nos ados la respecteront très souvent aussi. Et cela peut donner lieu à « négociation » pendant les vacances ou les fêtes, mais l'autorisation doit rester exceptionnelle.

La deuxième recommandation est de définir très vite un temps ou des horaires de connexion. Aller chercher un minuteur choisi par notre ado sera une occasion de le faire participer à l'établissement de la règle et peut être une sortie amusante à faire en commun. Il est essentiel dans ce cas d'avertir l'enfant 10 minutes avant la fin de connexion : cela lui donne le temps de finir ce qu'il est en train de faire, et lui rend la frustration de la déconnexion moins abrupte. Un deuxième minuteur peut être nécessaire pour éviter les problèmes de contestation des



Les Dangers de Twitter!



10 minutes. (Comme nous oublions parfois de les avertir, cela amène à laisser du temps supplémentaire, et rouvre la discussion sur les temps de connexion à chaque fois).

Une PME de Sophia Antipolis propose, contre paiement, de télécharger un programme qui définit des horaires de connexion ou des temps de connexion, à la manière des forfaits téléphoniques, avec report ou non en cas de non utilisation de tout le temps programmé. Cela reste sur une base d'adhésion de l'adolescent à la règle établie, mais évite les disputes inutiles.

Mais le principal est de parler avec nos enfants de ce qu'il fait sur les réseaux sociaux. Devenir son « ami » sur Facebook est bien, mais rappelez-vous qu'il peut créer un deuxième compte quand il le souhaite, et il ne vous en parlera pas forcément.

- La première étape est de parler des jeux auxquels il se connecte, et d'aller voir avec lui lorsqu'il veut se connecter à un nouveau jeu de quoi il s'agit. On peut aller voir sur Youtube la vidéo sur le jeu et vérifier la signalétique de l'âge à respecter : il vous appartient ensuite de décider de suivre cette signaléti-

que ou non. Mais généralement vous constaterez qu'il vaut mieux la suivre. (Cela dit, on a offert à mon fils un jeu marqué 12+ et je le laisse y jouer quand même, après avoir visionné le jeu, alors qu'il est plus jeune).

- La deuxième étape est de parler des « amis » de Facebook : s'assurer avec lui qu'il connaît les paramètres de confidentialité qu'il peut utiliser (je dirais qu'il DOIT utiliser).

Comme nos parents voulaient savoir qui étaient nos amis et avec qui nous « trainions nos guêtres », nous devons nous intéresser aux « amis » de Facebook et surtout nous assurer que nos ados n'admettent sur leur compte que des gens qu'ils connaissent physiquement.

Dernièrement la mode était d'avoir le plus possible « d'amis », et cela a amené beaucoup d'adolescents à admettre n'importe qui juste pour être celui qui en avait le plus. Mais cela est dangereux et laisse la porte ouverte à toutes sortes de personnes malintentionnées.

Les jeunes ont en moyenne 210 « amis » et 30% d'entre eux ont déjà accepté des gens qu'ils n'ont jamais rencontrés ! 92% des 8-17 ans utilisent leur vraie identité et livrent des informations personnelles ! (source Action-Innocence). Ils peuvent parfois transmettre des informations qui auront des conséquences pour toute la famille : aux Etats Unis les cyber-cambrioleurs, se servent des indications de départ en vacances laissées sur les comptes Facebook pour vider les appartements !

La troisième étape est de discuter avec lui des problèmes liés à la confidentialité du contenu qu'ils « postent » sur leur profil.

Les enfants et les adolescents livrent leurs identités et beaucoup d'informations personnelles

Pour les enfants et les adolescents, la relation sur le réseau n'est pas virtuelle. Ils sont dans la vraie vie ; 92% utilisent leur vraie identité et livrent beaucoup d'informations personnelles. Leurs activités sont notamment les commentaires et la publication de photos (surtout pour les filles à 88%).

UNAF (Action Innocence / CNIL - 4 juillet 2011)

Près de 20% des moins de 13 ans ont un compte
48% des enfants de 8-17 ans sont connectés à un réseau social (Facebook).

18% des moins de 13 ans sont déjà connectés, et leurs parents sont au courant à 97%.

Le dédic à lieu au collège : 57% des élèves du collège sont connectés / 11% des élèves du primaire.

Les jeunes se connectent souvent seuls : depuis leur ordinateur personnel (50%) et leur mobile (23%)

UNAF (Action Innocence / CNIL - 4 juillet 2011

Les parents

sont assez peu associés à cette pratique

Seule la moitié (55%) des 8-17 ans discutent avec leurs parents des réseaux sociaux, principalement du temps d'utilisation plus que des usages...

Une moitié (49%) d'entre eux sont « amis » avec leurs parents.

La moitié des enfants (55%) se disent surveillés dans leur utilisation de Facebook ; la vigilance des parents est plus marquée pour les plus jeunes (77%) et les filles (63%).

UNAF (Action Innocence / CNIL - 4 juillet 2011

Les avertir que les photos deviennent la propriété des réseaux sociaux et qu'ils ne contrôlent plus leur diffusion. Qu'en plus, les contenus sont utilisés et revendus aux annonceurs pour cibler la publicité qu'ils recevront directement sur leur ordinateur. Enfin, on ne sait toujours pas combien de temps ces photos vont rester sur le web et qui pourra s'en servir. Certes il s'agit de protéger le futur de leur vie et ce n'est pas facile de les faire se projeter dans l'avenir, par exemple quand ils

vont devoir chercher du travail : les recruteurs se servent d'internet pour collecter des informations sur eux. C'est déjà le cas actuellement. Les chasseurs de têtes s'en servent et ne dédaignent pas s'introduire sur les profils Facebook lorsqu'ils y arrivent.

Des gens ont perdu leur travail à cause des photos qu'ils ont posté ou de commentaires peu élogieux sur leur hiérarchie

FREE

METRO

02.09.2009 metro.co.uk

Megan Fox
I worry I could die just like Marilyn P24



NEWS Brown's fear over Libya bomber
Gordon Brown reportedly told Libya he did not want the Lockerbie bomber to die in jail here. The prime minister passed the message via then Foreign Office minister Bill Rammell, newly released documents show >P5

NEWS IVF success for 'good egg' test
A new fertility treatment has enabled a British woman to become a mother after more than a dozen failed IVF attempts. Baby Oliver was born after doctors used a test to identify his mother's most suitable eggs >P7

Killed 'over her Facebook status'



Ex 'strangled lover after she wrote on site she was single'

A SPURNED lover stabbed and strangled his partner to death because she changed her Facebook status to single, a court heard yesterday.

Brian Lewis was said to be irritated by the amount of time his partner, mother-of-four Hayley Jones, spent on the social networking site.

And when she changed her status from 'married' to 'single', he flew into a rage, allegedly telling fellow drinkers in a social club: 'If I can't have her, then no f***er else will because I will kill her first.'

By Miles Erwin

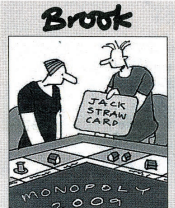
about how long she spent online making new friends.

Prosecutor Mark Evans said: 'Hayley started to expand her social life and was spending a lot of time on internet sites, in particular, Facebook.'

'She was quite secretive about this, preventing Lewis from using the site and turning the computer off. It is quite clear this ranked with him.'

On March 2, she changed her status on the site to 'single' and told him the

Brook



MONOPOLY 2009

'It's the same as Get Out Of Jail Free'

BUSINESS Record

Un tiers des enfants ont été choqués ou gênés par des contenus

Le réseau social est un espace plutôt civilisé mais les risques y sont démultipliés par la résonance d'internet. 18% des 8-17 ans y ont déjà été insultés.

Plus d'un tiers (36%) ont déjà été choqués par certains contenus ; spontanément, ils citent d'abord les contenus à caractère sexuel, puis les contenus violents ou racistes et homophobes.

Quand ils ont été choqués, seuls 10% d'entre eux en ont parlé à leurs parents : ils en parlent plus facilement quand le sujet des réseaux sociaux est abordé en famille.

UNAF (Action Innocence) / CNIL - 4 juillet 2011

qu'ils avaient échangé avec des « amis ». Sans parler du salarié qui avait demandé un congé pour le décès de sa grand-mère, et qui était en fait en week-end prolongé avec sa dulcinée : les prud'hommes ont validé le licenciement sans indemnités grâce aux documents obtenus sur les réseaux sociaux. Ces cas sembleront très éloignés de la réalité vécue actuellement par nos adolescents, mais ils pourront néanmoins comprendre que de simples commentaires faits « entre amis » peuvent avoir des conséquences graves sur la vie des autres ou d'eux mêmes. En juin 2011 une jeune fille a parlé de sa fête d'anniversaire : pour ses 16 ans ses parents lui laissaient « la maison » pour la soirée. 1500 jeunes se sont invités à la fête, vandalisant à la fois la maison et les alentours. Enfin, il est très important de faire comprendre à quel point la

Conscients des risques, ils ne savent pas forcément s'en préserver

Les 8-17 ans semblent sensibilisés aux risques pour la vie privée et maîtrisent les paramètres de confidentialité, même si cela est moins vrai pour les plus jeunes.

Ils ont en moyenne 210 « amis » (un chiffre qui augmente avec l'âge), 30% d'entre eux ont déjà accepté en « amis » des gens qu'ils n'avaient pas rencontrés pour de vrai. Peut-on alors considérer qu'ils sont vraiment « entre amis » ?

La surveillance et le dialogue parents-enfant existent mais doivent être renforcés pour favoriser la prise d'autonomie et la responsabilisation des enfants/adolescents dans la gestion de leur réseau et de la confidentialité de leur vie privée.

UNAF (Action Innocence) / CNIL - 4 juillet 2011

diffusion d'images peu flatteuses ou en petite tenue peut provoquer des humiliations, et du désespoir chez ceux qui en sont victimes. Ils doivent absolument nous signaler lorsqu'ils sont confrontés à ce genre de problème, en tant que spectateurs ou hélas protagonistes.

Dernièrement, une jeune fille s'est fait photographier dans le vestiaire d'un collège : au début elle n'a rien dit à ses parents parce qu'elle avait peur et honte. Elle n'osait même plus retourner en cours. Ses parents lorsqu'ils l'ont appris n'ont pas su quoi faire et n'osaient pas aller en parler, tant ils se sont rendus compte que désormais la photo circulait de téléphone portable en ordinateur.

Dans ces cas-là il faut que nos enfants aient confiance en nous pour nous en parler.

Et ne jamais baisser les bras : il faut absolument contacter le professeur principal puis le principal du collège, qui connaissent bien les enfants dont ils ont la responsabilité. Notre association, l'APEM est un relais précieux pour éviter l'isolement des parents comme de l'enfant, qui a besoin d'être soutenu. Les autorités de tutelle à Monaco ont bien compris la gravité de ces faits qui pourraient faire sourire (au départ ce sont des blagues de potaches), si ce n'est que psychologiquement ils laissent des adolescents profondément meurtris. Ils doivent nous regarder réagir et prendre en compte leur mal-être, lutter contre ces « injustices » pour se sentir aimés et considérés. Là aussi, des entreprises se chargent d'enlever du net les photos compromettantes (service payant), mais si les photos ont circulé sur des téléphones portables il est très facile de les remettre en circulation sur le web après leur retrait.

A chaque fois que des articles sont publiés liés aux risques d'internet, il est de notre devoir à nous parents de les faire lire à nos ados, et de les commenter avec eux. Cela permet une discussion franche et importante, pour toute la famille.

J'ai rencontré Madame Noémy Kostic d'Action Innocence et j'ai parlé avec Mme Porasso, présidente de la Commission de Contrôle des Informations Nominatives, (l'équivalent de la CNIL française), j'ai cherché d'autres solutions sur le Web, et malheureusement je n'en ai pas trouvé. Tous les professionnels concernés en reviennent finalement à parler essentiellement de prévention et de dialogue avec nos jeunes et à la

responsabilisation à la fois des parents et des enfants.

En conclusion, je me suis rendue compte qu'en définitive nous ne pourrions pas protéger nos enfants systématiquement de tous les dangers d'internet. Et que ces fabuleux moyens de communication les mettent, de plus en plus jeunes, en prise directe avec un monde où leur responsabilité va les engager pour le reste de leur vie, sans qu'ils soient assez mûrs pour mesurer toutes les conséquences de leurs actes. Finalement, nous parents, nous devons intégrer dans l'éducation que nous donnons à nos enfants, un nouveau chapitre qui concerne les réseaux sociaux et leur utilisation.

Bon travail à tous !!!

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés part en campagne sur le web. Objectif : sensibiliser les ados sur les dangers des réseaux sociaux. « Réfléchissez avant de cliquer », voici le nouveau slogan de la Cnil. L'idée est simple : faire prendre conscience aux 13-18 ans des conséquences de certaines de leurs publications sur les réseaux sociaux. Une sensibilisation sur la Toile, avec une série de vidéos interactives baptisées «Share the party» . Avec cette campagne, «la Cnil souhaite poser les bases d'une éducation numérique responsable et aussi instituer un dialogue entre les générations», précise la commission. «En faisant de la pédagogie des bonnes pratiques sur YouTube et Facebook, c'est-à-dire au cœur des pratiques des jeunes, la Cnil se positionne comme un acteur central de l'accompagnement de la vie numérique.

